

La promotion du droit au logement dans les formations sociales

JOURNÉES DE FORMATIONS

CATALOGUE ALPIL 2009-2010



L'introduction formelle de la promotion du droit au logement dans les formations sociales voulue par la loi du 5 mars 2007 nécessite des moyens nouveaux. Au-delà de la bonne connaissance des évolutions législatives et réglementaires que la loi sur le droit au logement opposable rend indispensable, il s'agit bien de compléter la formation des intervenants sociaux sur l'ensemble du domaine du logement.

« Les formations sociales contribuent à la qualification et à la promotion des professionnels et des personnels salariés et non salariés engagés dans la lutte contre les exclusions et contre la maltraitance, dans la prévention et la compensation de la perte d'autonomie, des handicaps ou des inadaptations et dans la promotion du droit au logement, de la cohésion sociale et du développement social. (...) » Article L451-1 du Code de l'action sociale et des familles. Modifié par Loi n°2007-290 du 5 mars 2007 - art. 6 JORF 6 mars 2007.

L'Alpil qui agit depuis trente ans pour l'insertion par le logement a développé une série de savoir-faire par la confrontation quotidienne avec la demande du public d'une part, et la commande publique, d'autre part.

Elle forme avec le CLLAJ de Lyon, l'Aslim et Néma Lové un pôle associatif qui couvre les champs principaux de l'insertion par le logement : connaissance de la demande et accueil du public, accompagnement social, gestion locative adaptée et maîtrise d'ouvrage d'insertion.

PUBLICS CONCERNÉS

- Intervenants sociaux des secteurs associatifs et institutionnels.
- Tout public dans le cadre de la formation continue ou dans le cadre d'un plan de formation: professionnels des administrations, des collectivités locales, bailleurs, associations, établissements et services sociaux et de santé, avocats, etc.

OBJECTIFS

- Acquérir une bonne connaissance des différents champs de l'Habitat, des enjeux, compétences et modalités d'action.
- Connaître les textes réglementaires de base et les outils mobilisables pour chacune des questions thématiques traitées.

CALENDRIER DES JOURNÉES DE FORMATION

Jeudi 15 octobre 2009

La gestion locative adaptée : les conditions de l'innovation sociale

Mardi 15 décembre 2009

La prévention des expulsions locatives : Outils et méthode

Mardi 16 février 2010

Le Droit Au Logement Opposable: Emergence et reconnaissance d'un droit

Mardi 18 mai 2010

Insalubrité, Indécence, Meublés : La lutte contre l'Habitat Indigne

CONTENU DES 4 JOURNÉES THEMATIQUES DE FORMATION

La Gestion Locative Adaptée : les conditions de l'Innovation sociale

Objectif : Donner des éléments de compréhension du développement d'une offre diversifiée et adaptée, comme modalité de réponse d'habitat en direction des publics les plus fragiles, à partir de la mobilisation de logements autonomes et/ou de la vacance.

Contenu :

- Historique, contexte législatif et enjeux
- La production de réponse aux besoins (développement, besoins non couverts)
- La gestion locative adaptée, l'intermédiation locative : modalités de production de logement, de gestion et financement
- Maîtrise d'ouvrage d'insertion
- Cas pratiques de montages opérationnels

La Prévention des expulsions locatives : outils et méthode

Objectif : Permettre l'appréhension de cet outil, aspect fondamental du bon fonctionnement du droit au logement. Donner les éléments d'éclairages des situations, contextes, procédures et les outils favorisant la prévention de ces situations.

Contenu :

- Etat des lieux : données contextuelles, éclairages des mécanismes, évolution et enjeux
- De la liberté contractuelle à l'équilibre des rapports: Historique et intervention du législateur
- La procédure d'expulsion
- Les outils existants et le cas particulier des bailleurs sociaux
- L'exemple de la permanence de prévention des expulsions locatives (APPEL) et des partenariats mis en place.

Le Droit Au Logement Opposable : émergence et reconnaissance d'un droit

Objectif : Donner les clés de compréhension d'une évolution politique et juridique qui a donné à la problématique « logement » une place nouvelle. La notion de droit au logement qui renvoie à un droit fondamental pose très clairement la question de l'adaptation des politiques publiques qui vont devoir intégrer cette donnée nouvelle.

Contenu :

- L'évolution du droit au logement : de la reconnaissance d'un objectif à valeur constitutionnelle à l'émergence d'un droit fondamental.
- La loi DALO: historique et mise en œuvre, les enjeux du droit opposable.
- Les commissions de médiation : fonction, organisation, fonctionnement
- La place des travailleurs sociaux dans les différentes étapes de l'application de la loi.
- Logement et hébergement.
- L'évolution du droit au logement opposable à travers les décisions de justice et les résultats obtenus.

Insalubrité, Indécence, Meublés : La lutte contre l'Habitat Indigne

Objectif : Permettre l'appréhension d'un champ d'intervention relatif à la lutte contre l'habitat indigne: procédures, outils, dispositifs d'intervention publics et privés existants, obligations du propriétaire et rôle des acteurs.

Contenu :

- Etat des lieux de l'habitat indigne : définition, contextes, données et évolutions
- L'outillage juridique et les procédures
- Les responsabilités du propriétaire ou du mandataire
- Habitat dégradé : repérage des sites, des ménages et vigilance
- Accès à l'information et aux droits des ménages locataires concernés
- Les dispositifs existants et les partenariats mis en place

MÉTHODE DE TRAVAIL

La formation est assurée par une juriste et/ou des spécialistes des problèmes traités.

Expériences sur les 5 dernières années : accueil de stagiaires (écoles de services social,...), jury de mémoires de fin d'étude (ENTPE), intervention dans les écoles (ITS, Croix-Rouge, y compris ENA), organisation de colloques, groupes de travail,...

Les sessions s'appuient sur la connaissance des textes réglementaires, de la répartition des domaines de compétences publiques en matière d'habitat mais également **sur des études de situations concrètes** choisies parmi celles que l'Alpil peut être amené à connaître lors de ses permanences d'accueil Maison de l'Habitat.

Les supports de travail de la formation choisie (powerpoint, textes réglementaires, fiches,...) seront proposés gratuitement aux bénéficiaires de la formation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu de la formation

Siège de l'association : 12, Place Croix-Paquet - 69001 Lyon, Salle de réunion.

Coût 2009

Une participation financière de 100 euros par personne sera demandée

Groupe de 20 personnes maximum.

Le repas du midi n'est pas pris en charge

Modalités d'annulation

Toute annulation d'inscription faite moins de 7 jours avant la date de formation donne lieu au paiement de 30 % du montant de la formation.

Contacts et modalités d'inscription

Alpil - 12, Place Croix-Paquet - 69001 LYON

Téléphone : 04 78 39 26 38 - Fax : 04 72 00 99 44- veronique.gilet@habiter.org



**30 ans d'expérience pour l'accès au Logement de
ceux qui en sont exclus**